

Portrait de territoire

& zoom sur les politiques de solidarité
de la Métropole de Lyon

Conférence territoriale des maires
Rhône Amont



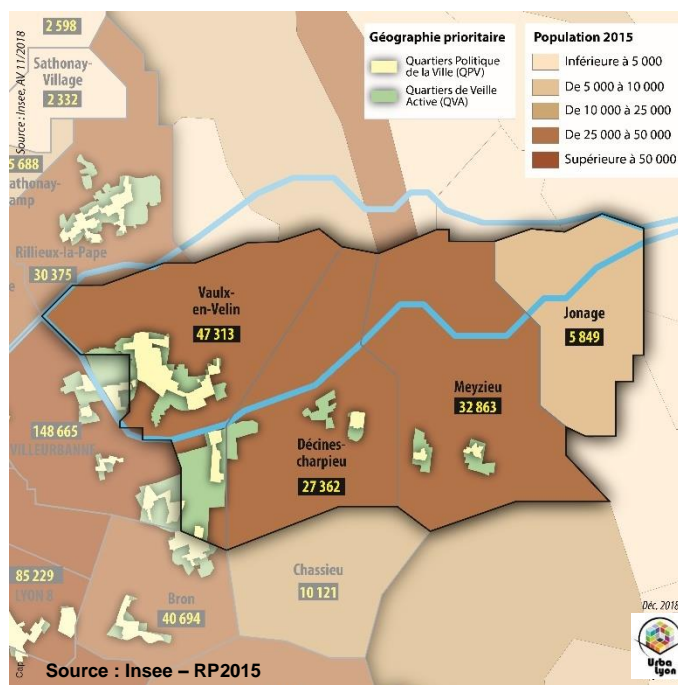
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES
SERVICES DE PROXIMITE

ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA
METROPOLE

DEFINITIONS ET SOURCES



Sources et définitions

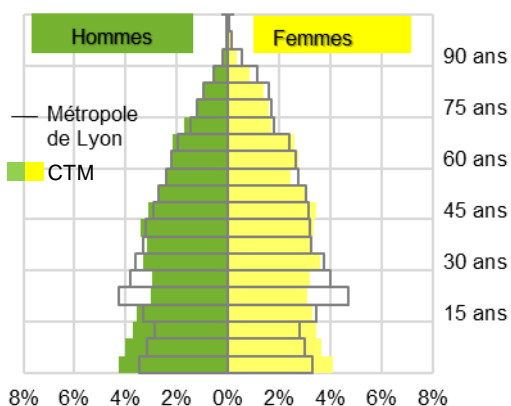
Les **astérisques (*)** renvoient aux définitions page 13.

Les **nombre entre parenthèses** (compris entre 1 et 31) font référence aux sources des données page 14.

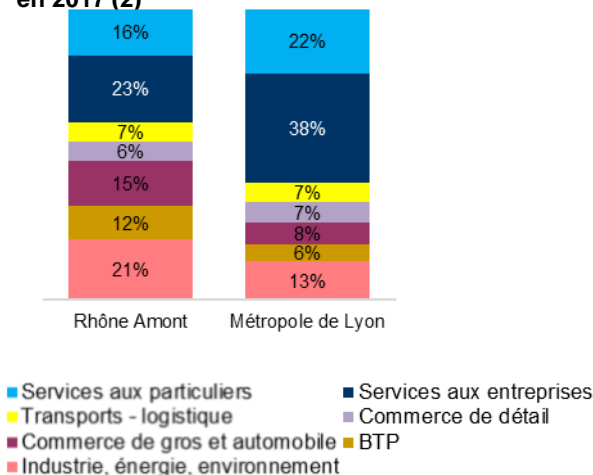
L'attractivité est la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des populations.

Les indicateurs retenus ici concernent les champs économique (emplois, secteurs d'activité, création d'entreprises), démographique (croissance de la population) mais aussi la qualité de l'environnement, le niveau de desserte en transports en commun ou encore les prix immobiliers.

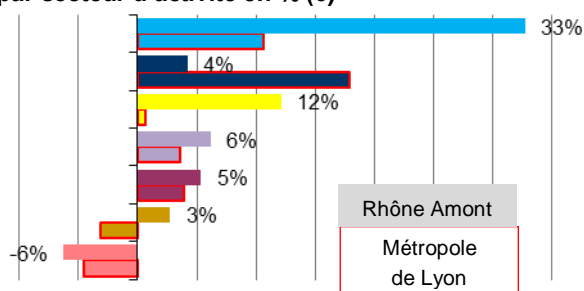
Pyramide des âges en 2015 (1)



Emplois salariés privés par secteur en 2017 (2)



Évolution 2012-2017 des emplois salariés privés par secteur d'activité en % (6)



ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Ce que l'on peut retenir :

- Une dynamique démographique portée par le solde naturel*.
- Un territoire dynamique économiquement, surtout dans le secteur des services aux entreprises.
- Un peu plus d'un millier d'étudiants.
- Des prix de l'immobilier attractifs.
- Une prédominance encore forte de la voiture dans les modes de déplacement (69 %).

Une dynamique démographique portée par l'excédent naturel*

En 2015, Rhône Amont compte 113 387 habitants, soit environ 8 % de la population de la Métropole. Entre 2010 et 2015, la dynamique démographique dans Rhône Amont (+ 1,9 % par an) a suivi un rythme plus soutenu qu'en moyenne dans la Métropole (+ 1,1 %). La croissance démographique du bassin de vie est portée par un solde naturel largement excédentaire (+ 1,2 % soit le 2^e taux d'accroissement naturel le plus haut parmi les bassins de vie après les Portes du Sud) doublé d'un solde migratoire apparent* positif parmi le 3 plus élevé de la Métropole (+ 0,7%).

Vaulx-en-Verin et Meyzieu sont les deux communes qui ont connu la

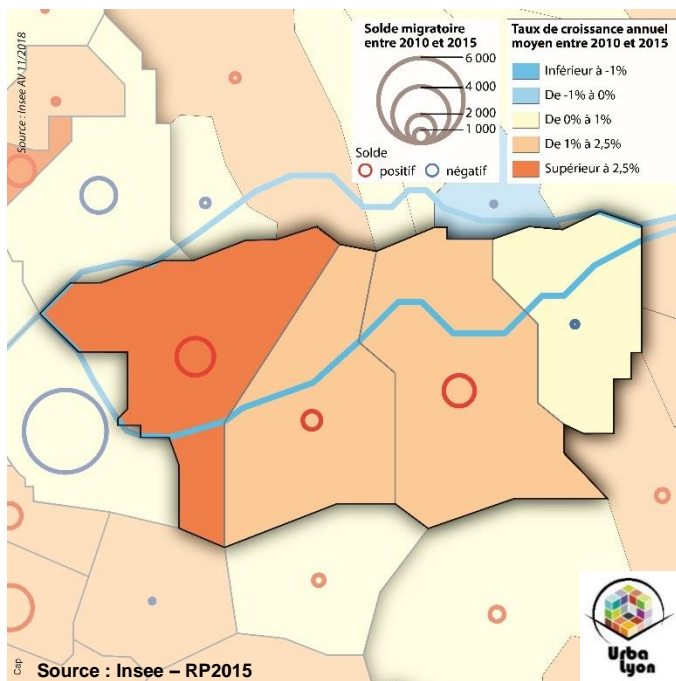
plus forte croissance démographique (respectivement + 2,7 % et + 1,7 % par an). Jonage est la seule commune du bassin de vie dont le solde migratoire est déficitaire (- 0,2%).

Un territoire dynamique sur le plan économique

Fin 2017, on recense près de 40 000 emplois dans Rhône Amont, soit près de 7 % des emplois de la Métropole. Plus de 40% des emplois du bassin de vie sont situés à Vaulx-en-Verin.

Entre 2012 et 2017, le nombre d'emplois a connu une progression de + 6,1%. L'économie de Rhône Amont est portée par le secteur des services aux particuliers qui voit ses emplois progresser de + 33% entre 2012 et

Évolution de la population et solde migratoire apparent* (2010-2015) (1)



2017. Les secteurs de l'industrie, du BTP et du commerce de gros sont surreprésentés par rapport à la Métropole.

Le bassin de vie bénéficie également d'une bonne accessibilité par les voies rapides et les transports en commun avec le contournement est de l'A46, les lignes T3 et Rhône express du tramway.

Des prix de l'immobilier moins élevés qu'en moyenne dans la Métropole

Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens dans la Conférence s'élève à 2 231 euros/m² en 2017, soit un niveau bien moins élevé qu'en moyenne dans la Métropole (3 069 euros/m²). C'est dans la commune de Vaulx-en-Velin que les prix sont les plus bas (1 986 €/m²).

Une prédominance de la voiture parmi les modes de déplacement

En 2015, 15 830 habitants vivent et travaillent dans Rhône Amont. Ils représentent 39 % des actifs et occupent 35 % des emplois du bassin de vie.

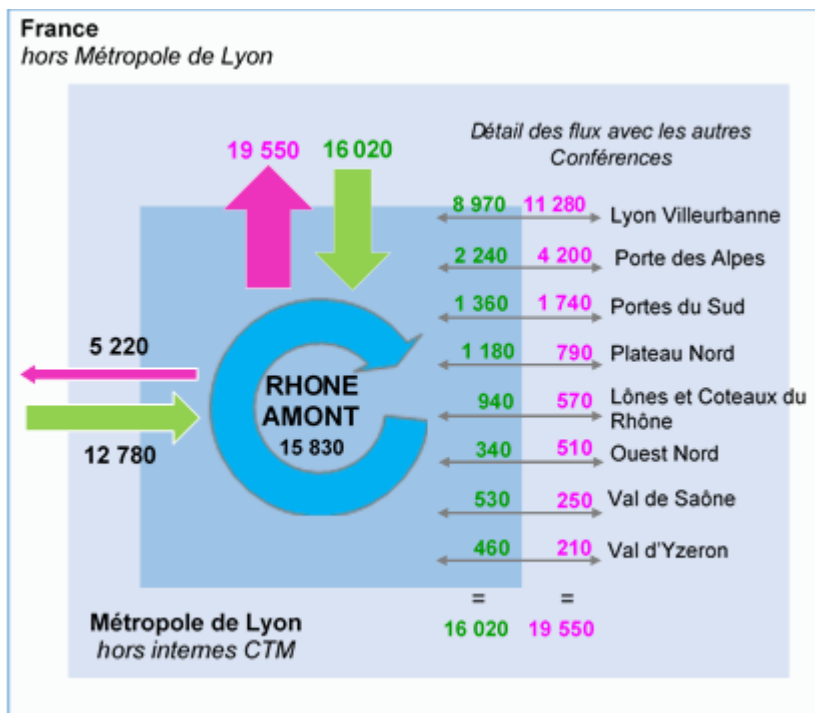
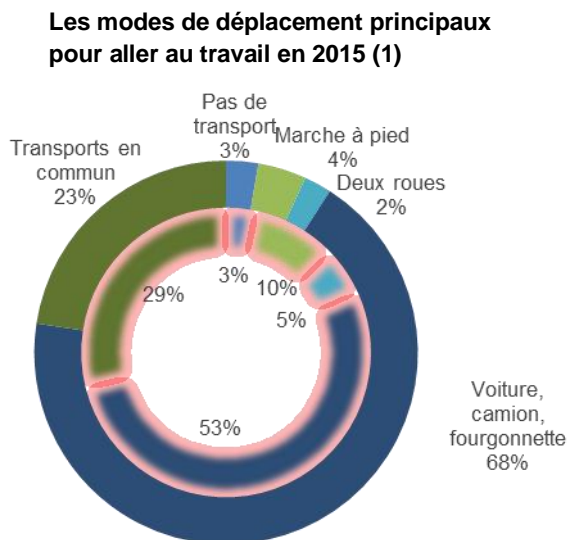
23 % des habitants prennent les transports en commun pour aller travailler.

	Rhône Amont	Métropole de Lyon
Dynamique démographique	Population en 2015 (1)	1 133 387
	Tx de croissance annuel moyen 2010-2015 (1)	+1,9%
	Solde naturel 2010-2015 (%) (1)	+1,2%
	Solde migratoire apparent* 2010-2015 (%) (1)	+0,7%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2017 (2)	39 495
	Evolution des emplois salariés privés sur 5 ans (2)	+6,1%
	Nombre postes salariés publics (29)	5 920
	Part d'emplois publics (29)	13,9%
	Nombre d'entreprises (6)	7 478
	Tx de création d'entreprises en 2017 (6)	16%
	Nature, environnement, écologie	Tx d'artificialisation* en 2015 (5)
Ensgt sup. et tourisme	Evolution du tx d'artificialisation 2010-2015 (en pts) (5)	3,0
	Etudiants en 2016 (au lieu d'enseignement) (7)	1 561
	Etudiants pour 1000 hab (7)	14
	Nb d'hôtels en 2018 (23)	10
Foncier et immo.	Nb de chambres d'hôtel en 2018 (23)	607
	Tx de construction* 10 ans (1) (8)	27
	Prix / m ² des logements collectifs anciens en 2017 (9)	2 231
	Prix / m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2017 (9)	2 232
	Evolution 2012-2017 du prix / m ² des logements collectifs anciens de type T3 (9)	-11,1%
Déplacements	Evolution 2012-2017 du prix / m ² des logements collectifs anciens de type T3 (9)	+1,5%
	Nb total de km de voies cyclables (11)	120
	Dont réseau structurant* (11)	63
	Population desservie par les TC (11)	90%

Migrations domicile-travail en 2015 (1)

62% de navetteurs parmi les actifs ayant un emploi résidant sur le bassin de vie.

65% des emplois du bassin de vie occupés par actifs ayant un emploi résidant en dehors.



Clé de lecture : Dans le cas de Rhône Amont, 19 550 habitants sortent de Rhône Amont pour aller travailler dans une autre Conférence. Parmi ceux-ci, 11 280 se déplacent dans Lyon Villeurbanne.

*un navetteur est une personne en emploi travaillant en dehors de son bassin de vie de résidence.

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

L'objectif de cette partie est d'appréhender les caractéristiques socioéconomiques de la population

pour cerner les besoins réels des habitants en difficultés parmi les familles, les jeunes, les personnes âgées, handicapées.... Les questions de mixité (générationnelle, sociale, culturelle) et de cohésion sociale et territoriale sont également au cœur de cette partie.

Des écarts de ressources marqués entre les communes

La source FiLoSoFi disponible depuis 2012 permet une lecture plus juste des niveaux de vie, des inégalités et de la pauvreté. Le niveau de vie* médian des habitants de Rhône Amont est très disparates selon les communes. En 2015, il s'élève à 2 050 € par mois et par UC à Jonage alors qu'il est de 1 250 € à Vaulx-en-Velin où un tiers de la population (21% dans la conférence et 16% dans la Métropole) se situe en dessous du seuil de pauvreté soit 1 015 euros pour une personne seule.

Une population encore très ouvrière

Les ouvriers représentent 27% de la population active en 2015 et jusqu'à 33% à Vaulx-en-Velin (16% dans la Métropole). Si on ajoute les employés, la part atteint 58% (43% dans la Métropole). À l'inverse, les cadres représentent 12% des actifs, soit deux fois moins que dans la Métropole mais cette proportion s'accroît y compris à Vaulx-en-Velin.

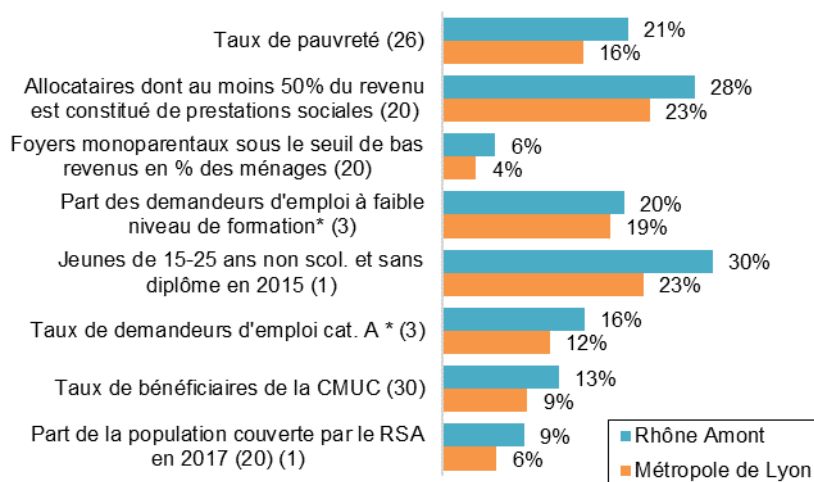
Une surreprésentation des familles et des jeunes

Rhône Amont est un territoire qui accueille une part importante de familles (46% des ménages contre 33% en moyenne dans la Métropole). Les familles nombreuses représentent 29% des familles avec enfant et la monoparentalité concerne 12% des ménages, soit le 2^e taux le plus élevé de la Métropole après Portes du Sud. C'est à Vaulx-en-Velin que les foyers monoparentaux sont les plus présents (15%). La population du bassin de vie est plutôt jeune par rapport à la moyenne Métropole : 27% de la

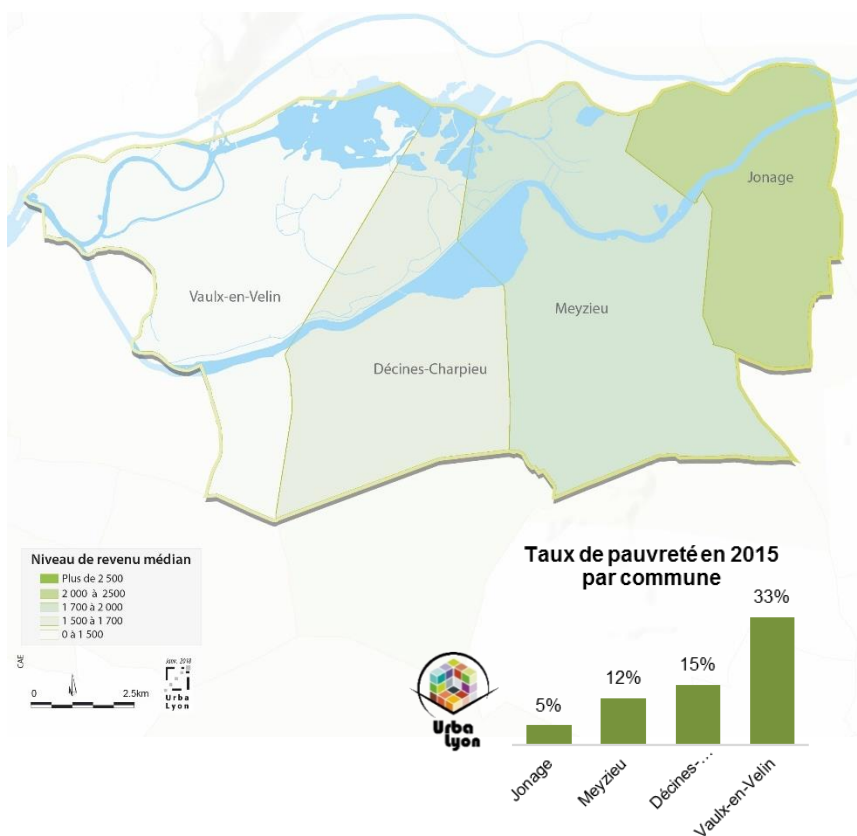
Ce que l'on peut retenir : messages sur

- Une présence importante de familles et de jeunes, souvent moins diplômés qu'ailleurs dans la Métropole.
- Des habitants aux revenus modestes et une surreprésentation des ouvriers et employés parmi les actifs.
- Sept quartiers en politique de la ville (QPV+QVA)
- Une population davantage exposée au chômage et à la précarité

Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



Niveau de vie* en 2015 (26)



population a moins de 18 ans contre 22 % en moyenne dans la Métropole.

27 % des habitants résident dans un QPV

Le bassin de vie compte sept quartiers inscrits dans la géographie prioritaire (contrat de ville 2015 – 2020) :

- cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) qui concentrent les populations les plus modestes : Grand Ile et Sud à Vaulx-en-Velin, le Mathiolan à Décines-Charpieu, les Plantées, Prainet à Meyzieu.

- deux quartiers de veille active (QVA) : La Soie Montabertlet et Berthaudière – Sablons à Décines-Charpieu.

Un territoire plus fortement touché par le chômage et la précarité

Rhône Amont est avec Portes du Sud l'un des bassins de vie les plus affectés par le chômage : 12 400 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C fin 2017. Si l'on rapporte le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité réduite (Cat. A) à la population active, ce sont 16 % des actifs (12 % en moyenne dans la Métropole) qui sont inscrits à Pôle emploi. Leur nombre a, de surcroît, augmenté plus vite ces 5 dernières années dans Rhône Amont qu'en moyenne dans la Métropole (respectivement +26 % et +23 %).

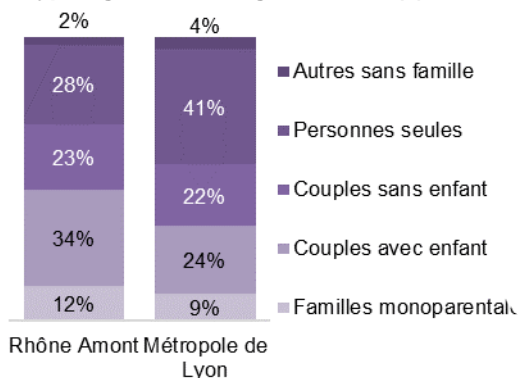
Fin 2017, 9 % de la population de Rhône Amont est couverte par le RSA*, soit une proportion supérieure à la moyenne métropolitaine (6 %).

Les jeunes du territoire sont plus fortement exposés à des difficultés d'accès à l'emploi puisque 30 % des 15-25 ans sortis du système scolaire sont sans diplôme. Dans toutes les communes du bassin de vie excepté Jonage, ce taux est supérieur à la moyenne métropolitaine (23%).

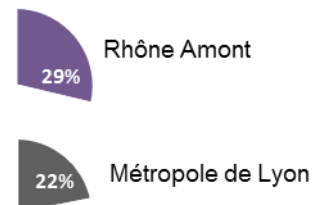
Une situation de santé moins favorable

Le taux standardisé de mortalité prématurée et la part de la population sous traitement antidiabétique sont supérieurs à la moyenne métropolitaine. Les différences sont prononcées sur ce 2^e indicateur avec un taux 1,7 fois supérieur à Vaulx-en-Velin que dans la Métropole. L'indicateur de prévention des caries est également plus dégradé : seuls 19 % des enfants ont profité d'un examen bucco-dentaire gratuit proposé dans le cadre du

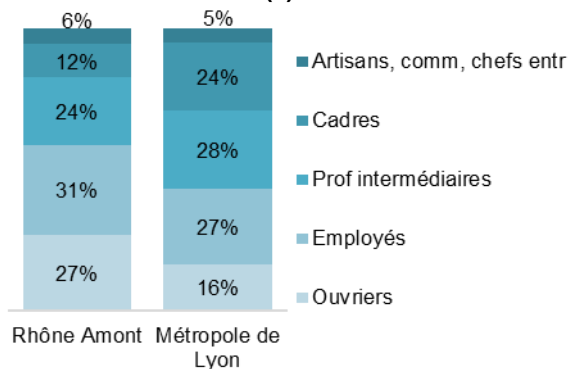
Typologie des ménages en 2015 (1)



Les familles nombreuses* en 2015 (1)



CSP des actifs en 2015 (1)



		Rhône Amont	Métropole de Lyon
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2015 (1)	2,6	2,2
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville (QPV) (4)	27%	13%
	Taux de couverture de la population par la CAF	63%	56%
	Part des mineurs dans la population en 2015	27%	22%
	Evol. (2010-2015) part des mineurs en points	+0,7	+0,3
	Tx de natalité* en 2015 (1) (21)	17	15
Insertion et emploi	Demandeurs d'emploi ABC* en 2017 (3)	12 391	127 448
	Part de demandeurs d'emploi de très longue durée	23%	30%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC* (2012-2017) (3)	26%	23%
	Tx de demandeurs d'emploi (cat. A) dans la population active	16%	12%
Dépendance et handicap	Indice de vieillissement 2015 (1)	51	63
	Part des 75 et plus en 2015 (1)	7,2%	8,1%
	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2014 (1)	38%	46%
Santé	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants (27)	182	172
	Tx de bénéficiaires du programme "MTdents" en 2013 (24)	19%	27%
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2013 (55-74 ans) (24)	46%	44%
	Population couverte par le régime général sous traitement antidiabétique en 2013 - nb pour 100 000 hab. (24)	5 878	4 681
Sport	Nb de licences sportives rapporté à la population 2015 (25)	22%	23%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2017 (18)	84%	86%
	Tx de retard à l'entrée en 6e en 2017 (18)	10%	11%

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITE

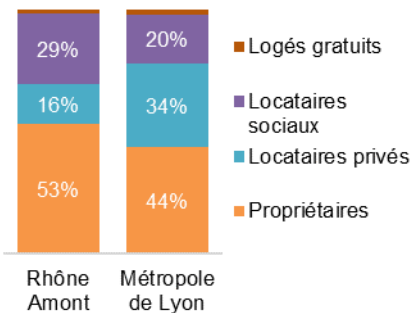
Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

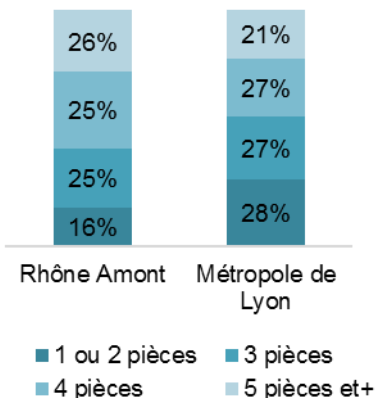
Ce que l'on peut retenir :

- Des logements plutôt grands et un taux élevé de logements locatifs sociaux.
- Une densité médicale (en médecins généralistes) plus faible qu'en moyenne dans la Métropole.
- Une concentration des équipements à vocation sociale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou à proximité.
- Une densité d'équipements à destination des personnes âgées ou de la petite enfance plus faible qu'en moyenne dans la Métropole.
- Un bon niveau d'équipements dans le domaine du handicap.
- 9 collèges dont 4 classés en REP+*.

Statuts d'occupation des résidences principales en 2015 (1)



Typologie des résidences principales en 2015 (2)



Des logements relativement grands et une part importante de logements sociaux

Les maisons représentent 38 % des logements dans Rhône Amont (17 % en moyenne dans la Métropole). Elles sont particulièrement présentes à Jonage et Meyzieu. Les ménages propriétaires de leur logement sont majoritaires (53 %, contre 44 % en moyenne dans la Métropole).

En 2017, d'après l'inventaire SRU, Rhône Amont compte 15 580 logements locatifs sociaux, soit 35 % des résidences principales contre 27 % en moyenne dans la Métropole de Lyon. C'est le 2^e bassin de vie à accueillir la part la plus élevée de logements sociaux après Portes du Sud (44 %). Vaulx-en-Velin affiche le taux le plus fort avec 57 % et concentre plus des deux tiers des logements sociaux du territoire.

En 2017, la pression sur la demande de logement social atteint 4,6 demandes pour une attribution (équivalente à celle observée dans Val d'Yzeron et Lône et Coteaux du Rhône). Elle est inférieure à la pression dans la Métropole.

Une plus faible densité médicale mais un bon niveau d'offres d'équipements en direction des personnes handicapées

Rhône Amont compte 84 médecins généralistes pour 100 000 habitants, soit une offre médicale sensiblement plus faible qu'en moyenne dans la

Métropole (103).

L'offre de places en EHPAD rapportées à la population âgée de plus de 80 ans est équivalente dans le bassin de vie et dans la Métropole (116 pour 1 000 personnes âgées). Chaque commune, excepté Jonage comprend au moins un EHPAD.

En revanche, le bassin de vie compte dix places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants contre 7,6 en moyenne dans la Métropole. Il est le 3^e territoire le mieux doté après Ouest Nord et Val de Saône.

Une concentration des équipements à vocation sociale dans les quartiers en politique de la ville

L'offre en équipements à vocation sociale est plutôt dense. Outre les CCAS, on recense neuf centres sociaux, sept implantations de Maisons de la Métropole et une MJC, presque tous localisés dans un quartier en politique de la ville ou à proximité.

Il y a trois structures d'insertion par l'activité économique implantées dans Rhône Amont.

Petite enfance : une offre d'accueil collectif légèrement inférieure à la moyenne métropolitaine

En 2017, on recense 860 places en crèches dans Rhône Amont, soit un taux de couverture de 15 % par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans

résidant sur le territoire. Si l'on y ajoute le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans, le ratio théorique d'enfants accueillis en structures collectives s'élève à 21 % sur le territoire (soit un ratio un peu plus faible que la moyenne métropolitaine, 30 %). C'est à Décines-Charpieu que le taux d'accueil collectif des enfants de moins de 3 ans est le plus faible ; à Vaulx-en-Velin, le déficit du nombre de places en crèches est compensé pas l'accueil beaucoup plus fréquent d'enfants de moins de 3 ans dans les écoles.

À cela s'ajoute la capacité d'accueil des assistantes maternelles qui s'élève 2 880 places en 2017, soit 10 % de l'offre métropolitaine.

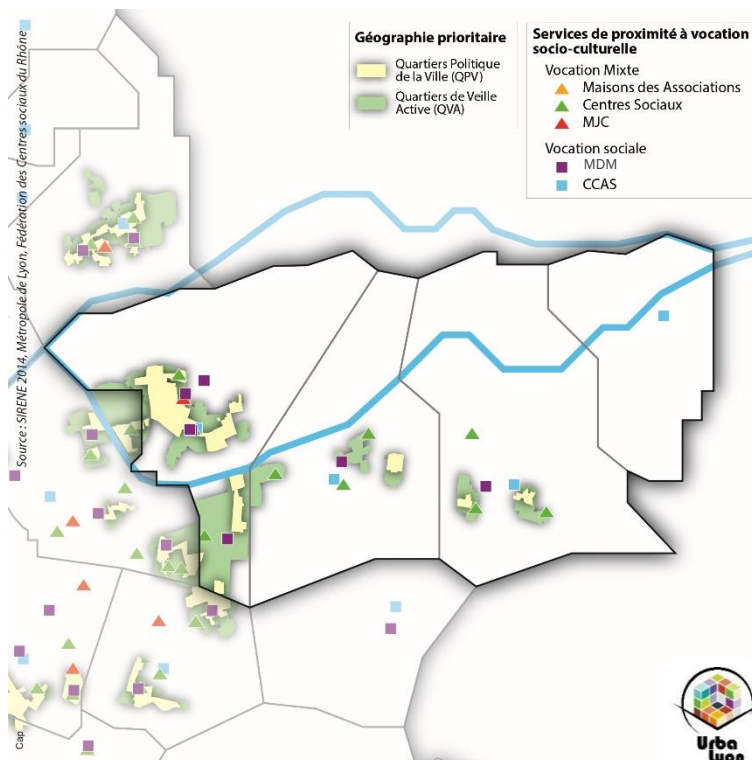
Un taux d'équipements sportifs dans la moyenne métropolitaine

Avec 24 équipements pour 10 000 habitants, Rhône Amont bénéficie d'un taux d'équipement équivalent à la Métropole.

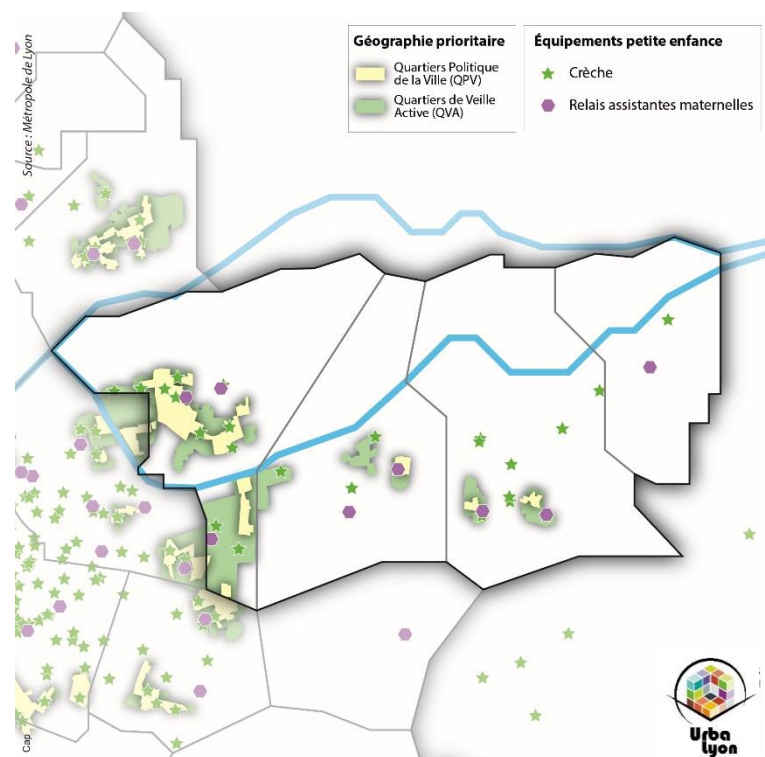
Rhône Amont compte par ailleurs 9 collèges (5 160 collégiens) dont 4 classés en REP+*, tous situés à Vaulx-en-Velin.

	Rhône Amont	Métropole de Lyon	
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2015 (1)	4,0	3,6
	Part des maisons parmi les logements en 2015 (1)	38%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2017 (13)	15 579	158 317
	Tx de logements sociaux SRU en 2017 (13)	35	26,7
Enfance et famille	Pression sur la demande de logement social	4,6	5,7
	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2017 (18)	373	2671
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2017 (22)	2 884	29 126
	Nb de places en crèches en 2017 (22)	856	14 182
Insertion et emploi	Nb de places en structures collectives* pour 100 enfants de moins de 3 ans (18) (22) (1)	21	30
	Nb de SIAE* par commune en 2015 (14)	3	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2017 (1) (15)	116	119
	Nb de places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants (1) (15)	10,0	8,3
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants (31)	84	103
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (16)	114	132
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (1) (17)	24	24
	Nb d'associations pour 10 000 habitants (6)	17	27
Educ.	Nb de collèges publics en 2016 (18)	9	80
	Nb de collégiens, rentrée 2017 (18)	5 158	44 482

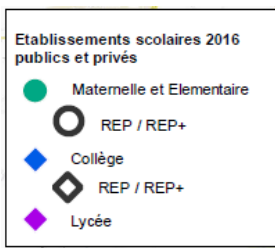
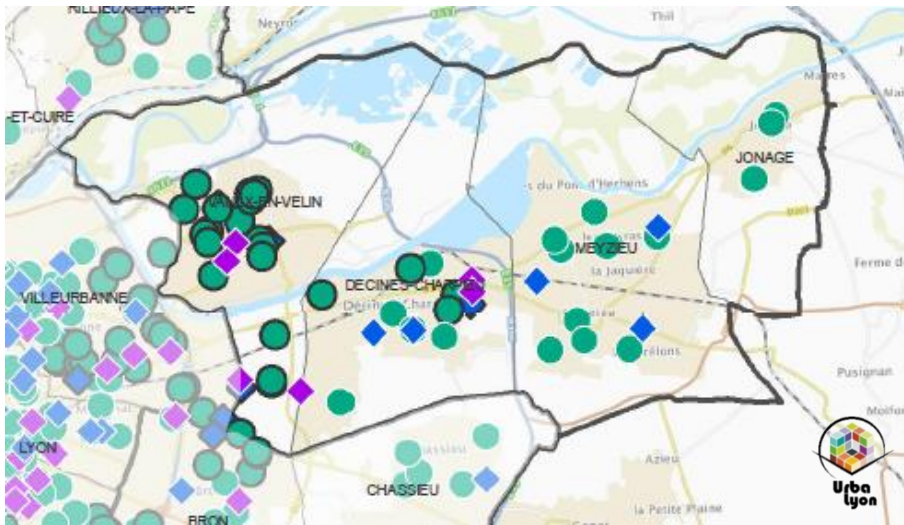
Les services de proximité à vocation sociale



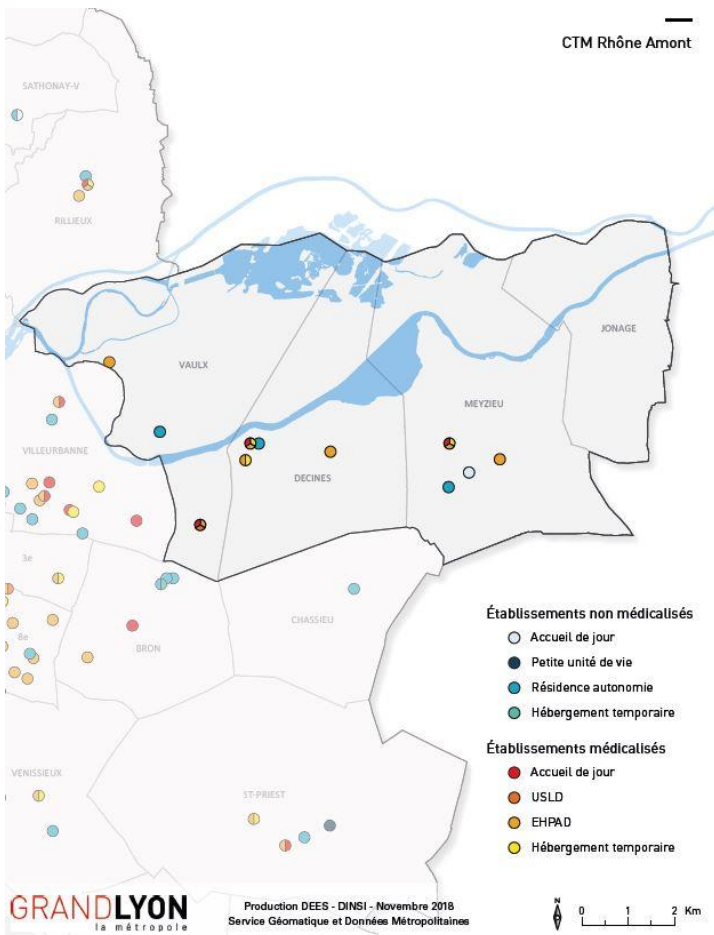
Les équipements de la petite enfance



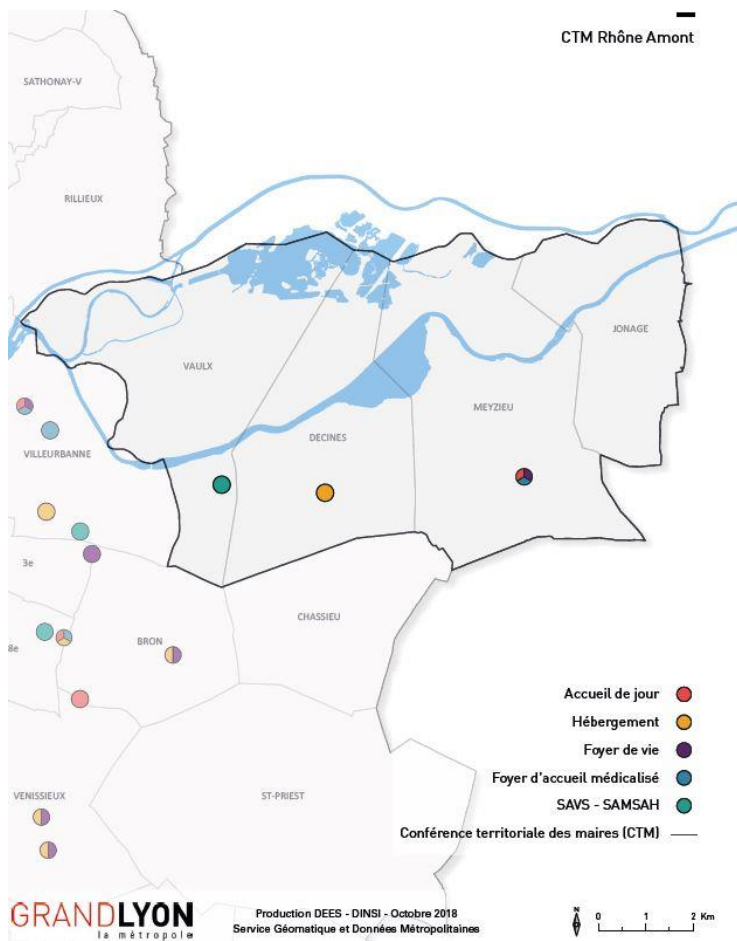
Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



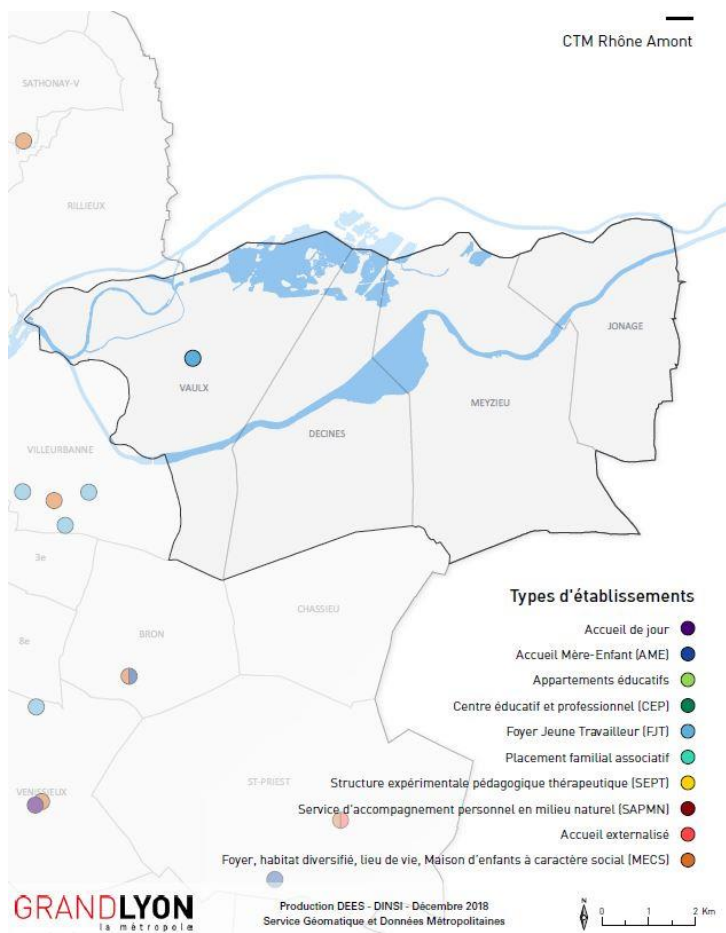
Les établissements pour personnes âgées



Les établissements pour les adultes handicapés



Les établissements de protection de l'enfance



ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA METROPOLE DE LYON

La politique Santé et développement social de la Métropole coordonne et veille à la cohérence des politiques publiques dans ces champs.

Les indicateurs commentés dans cette partie portent sur les différentes politiques publiques dont à la charge la métropole de Lyon en rapport notamment avec la protection maternelle et infantile, les modes de garde, la prévention de la santé, l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, des personnes en insertion...

Ce que l'on peut retenir :

- Un territoire avec beaucoup de jeunes enfants
- Les mesures de protection des mineurs sont nombreuses
- Une part plus élevée de la population bénéficiant d'aides pour le vieillissement ou le handicap
- Un besoin fort d'accompagnement social, et la problématique des conflits familiaux plus fréquemment traitée qu'en moyenne dans la Métropole

PMI et prévention santé

Rhône Amont Métropole de Lyon

17,4 15,0

naissances enregistrées (21) en 2017
pour 1 000 habitants (1)

+0,2% -0,1%

de naissances par an en moyenne
au cours des cinq dernières années

50 52

places chez des assistantes maternelles pour
100 enfants de - de 3 ans en 2017

15 14

suivis de grossesse pour 100 naissances
enregistrées en 2017

63 56

enfants vus en post-natal précoce
pour 100 naissances enregistrées en 2017

Enfance et famille

Rhône Amont Métropole de Lyon

3,6% 3,3%

d'enfants mineurs bénéficiaires d'une mesure
administrative ou judiciaire en 2017

Un territoire qui bénéficie d'une population très jeune qu'il faut accompagner

La part des moins de 20 ans est une des plus forte parmi les CTM juste après Portes du Sud. Le taux de natalité est lui aussi en deuxième position des CTM avec 17,4 naissances pour 1 000 habitants (2,4 points de plus que dans la Métropole de Lyon).

Le nombre de naissances continue à croître à un rythme un peu plus soutenu que la moyenne métropolitaine.

L'offre de places chez les assistantes maternelles rapportée aux enfants de moins de 3 ans se situe dans la moyenne de la Métropole.

Le ratio des suivis de grossesses est également équivalent à la moyenne métropolitaine.

Le taux d'enfants vus en post-natal est 7 points plus élevés que le taux métropolitain, ce qui correspond à une sollicitation plus forte de la PMI par les familles du territoire. Celles-ci disposent de revenus plus modestes qui ne leurs permettent probablement pas un suivi régulier avec le médecin traitant ou le pédiatre, plus onéreux.

Les mesures de protection pour les mineurs plus fréquentes

Le taux d'enfants bénéficiant d'une mesure administrative ou judiciaire est le 3^e plus fort des CTM juste derrière Portes du Sud et Lômes et Coteaux du Rhône.

Un soutien financier plus fréquent à destination des personnes âgées dépendantes

Le taux de bénéficiaires de l'APA est le deuxième plus fort taux de la Métropole juste derrière Portes du Sud. Il est deux fois plus élevé que dans la CTM Val de Saône. Les revenus des habitants de Rhône Amont sont parmi les plus faibles de la Métropole et ceci explique les ouvertures de droits à l'APA plus fréquentes qu'ailleurs.

Le GIR 3 est sous représenté par rapport à la moyenne métropolitaine, A l'inverse les GIR 1 et 2 concernent des parts plus importantes de bénéficiaires de l'APA.

L'aide aux personnes en situation d'handicap très développé dans le territoire

Le taux d'ouverture des droits à l'AAH ou l'AEEH est le deuxième plus fort des CTM de la Métropole.

La proportion pour 10 000 habitants de personnes ayant droit à l'ACTP ou PCH, c'est-à-dire à une aide financière pour l'emploi d'une tierce personne, est le premier taux de la Métropole.

Vieillesse

Rhône Amont

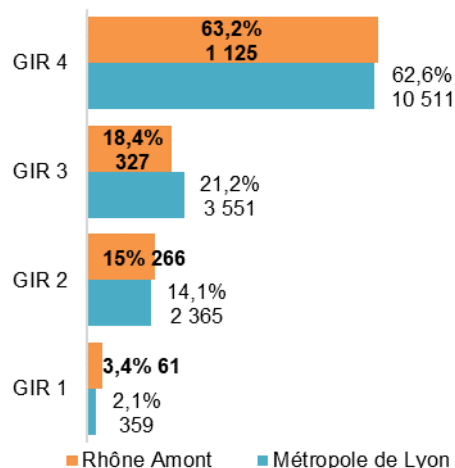
Métropole de Lyon

7,7%

5,9%

des personnes de 60 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile en 2017

Répartition des bénéficiaires de l'APA par GIR en 2017 (22)



Handicap

Rhône Amont

Métropole de Lyon

3,3%

2,8%

de la population a des droits ouverts à l'AAH (22) ou l'AEEH (22) en 2017

89

67

personnes ont des droits ouverts à l'ACTP ou à la PCH (22) pour 10 000 habitants en 2017

Accompagnement social

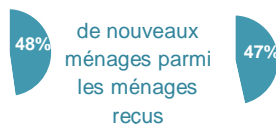
Rhône Amont

Métropole de Lyon

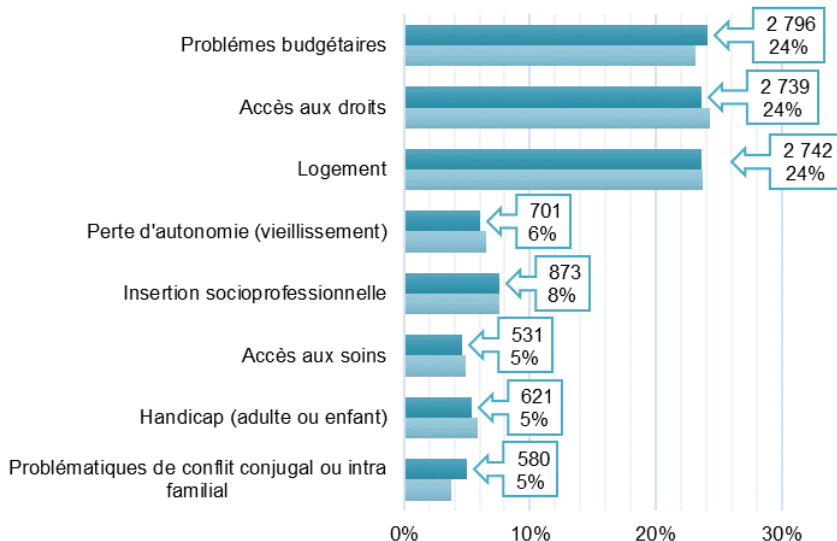
12,3%

8,3%

des ménages ont bénéficié d'un accompagnement social en 2017



Répartition des sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2017



Un besoin d'accompagnement social plus marqué sans sujets véritablement différenciants par rapport à la Métropole

La part d'accompagnement social est élevée. Avec 12,3% des ménages accompagnés, c'est le deuxième taux le plus fort parmi les CTM après Portes du Sud (17,8%). Vaulx-en-Velin présente le 2^e taux le plus élevé des communes de la Métropole de Lyon avec 18,6% juste derrière Vénissieux (20,5%).

Il y a proportionnellement autant de nouveaux ménages reçus que dans la moyenne de la Métropole.

Si l'on s'intéresse aux sujets traités, les écarts avec la moyenne de la Métropole sont faibles ; on notera toutefois une sur-représentation des problématiques de conflit conjugal ou intra familial, et une plus forte préoccupation liée aux problèmes budgétaires qu'ailleurs.

A l'inverse, les questionnements autour de l'accès aux droits, de la perte d'autonomie et du handicap sont un peu moins fréquents.



Définitions et acronymes

(par ordre alphabétique)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

APA à domicile : l'allocation personnalisée d'autonomie permet, sous conditions d'âge et de dépendance, de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile) ou bien dans le cas d'un hébergement dans un établissement médico-social (par exemple, un EHPAD), de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). La donnée retenue ici concerne l'APA à domicile uniquement.

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique et les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels.

ASE : l'aide sociale à l'enfance (ASE) concourt aux mesures de prévention et de protection de l'enfant. Toutes les données concernant l'ASE correspondent à des bénéficiaires distincts.

Bénéficiaires de la CMU-C : la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux présenté ici correspond à la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Bénéficiaires du programme M'T dents : jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit (M'T dents).

Bénéficiaires d'une aide PCH et hors PCH : adultes et enfants bénéficiant de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'une autre aide liée à la compensation du handicap. La PCH est une aide personnalisée permettant la prise en charge de dépenses liées au handicap (aide humaine, matérielle, animalière...). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les aides hors PCH comprennent notamment l'AAH, la RQTH, les cartes de stationnement ou encore les orientations en structure.

Conférences territoriales des Maires (CTM) : elles correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.

Demandeurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi, on distingue la catégorie A avec les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, les catégories B et C avec les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C).

Familles nombreuses : leur part correspond au nombre de familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans rapporté au nombre de familles avec enfants.

Information préoccupante : signalement d'un enfant en danger pouvant faire l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, ou bien classée sans suite.

Niveau de vie : d'après l'INSEE, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage,

0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (Rectorat), à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (Insee).

Population couverte par le RSA : elle correspond au nombre de personnes couvertes par le RSA (fin 2017) rapporté à l'ensemble de la population (RP 2015). Les personnes couvertes sont les membres composant le foyer allocataire du RSA soit l'allocataire, le conjoint éventuel réellement présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA.

REP / REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire sont les nouveaux périmètres de la politique d'éducation prioritaire mis en place à partir de la rentrée 2015. La politique d'éducation prioritaire vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales

Réseau structurant des pistes cyclables : dans le plan mode doux, le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assure les liaisons intercommunales et l'accent est porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires. Il est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement, le long des lignes de tramway ou sur des voies vertes. Le réseau structurant privilégie des aménagements en site propre au sens large (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos), pistes cyclables, mise en place de double sens cyclables).

SIAE : structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires).

Solde migratoire apparent : il est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel et donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Solde naturel : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Taux de construction : nombre de logements construits entre 2008 et 2017 (Sitadel) pour 100 logements en 2008 (recensement de la population).

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Taux de demandeurs d'emploi : Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population qui comprend les personnes en emploi et celles se déclarant chômeurs.

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Taux de pauvreté : Il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian de la population vivant en France soit 1 015€/mois pour une personne seule en 2015.

Sources utilisées

(1) Insee. Recensements de la population (2010, 2013 pour la population en QPV, 2015).

(2) Acoss-Urssaf au 31 décembre.

(3) Pôle emploi : les données sur les demandeurs d'emplois concernent les demandeurs de catégories ABC (sauf le taux de demandeurs d'emploi – Cat. A).

(5) Spot Théma.

(6) Insee, REE Sirene 2016.

(7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(8) Sítadel.

(9) OTIF Perval. Les prix indiqués correspondent aux prix moyens au m² des logements collectifs anciens (y compris T1). Les volumes de vente sont inférieurs aux volumes réels et excluent les logements anciens de moins de cinq ans.

(10) L'estimation de la population soumise à un risque a été réalisée par l'Agence d'urbanisme à partir de l'analyse des données de servitudes du PLU GL, du PPRI Garon, du PPRN Givors, du PPRI Rhône Saône et du PPRT Givors / Grigny.

(11) Réseau des arrêts TC : open data SNCF – open data TCL (aires d'influences commerciales selon kéolis et observatoire des transports agence), Population carroyée : population fiscale 2010.

(12) DIANE, janvier 2018, bureau Van Dijk.

(13) Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2017 et fichier DGI 2017 (taxe d'habitation) pour le nombre de résidences principales

(14) DIRECCTE-UD69. Les données sur les SIAE sont au lieu d'implantation de la structure, qui peut avoir un rayonnement sur d'autres communes ou d'autres CTM.

(15) FINESS extraction janvier 2019. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées.

Les établissements pour personnes âgées comprennent les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les établissements pour personnes handicapées comprennent : les centres Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.), les centres de pré-orientation pour handicapés, les centres Médico-Psycho-Pédagogiques (C.M.P.P.), les centres de rééducation professionnelle, les entreprises adaptées, les établissements d'accueil temporaire d'enfants et d'adultes handicapés, les établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.), les établissements expérimentaux pour adultes handicapés, les établissements expérimentaux pour enfance handicapée, les établissements pour déficients moteurs, les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (F.A.M.), les foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés, les foyers de vie pour adultes handicapés, les foyers d'hébergement adultes handicapés, les instituts médico-éducatifs (I.M.E.), les instituts pour déficients auditifs, les instituts pour déficients visuels, les maisons d'accueil spécialisée (M.A.S.), les services d'accompagnement à la vie sociales (S.A.V.S.), les services d'accompagnement médico-

sociale adultes handicapés, les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, les unités évaluation réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle.

(16) ARS 2015-Insee 2012, exploitation ORS RA.

(17) Ministère en charge des sports RES 2015. Le recensement porte sur tous les équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive. Il comprend les principaux sites de sport de nature. Un gymnase comportant un dojo, un terrain de basket et trois terrains de tennis compte pour cinq équipements.

(18) Rectorat : rentrée 2017 pour les effectifs de collégiens ; juin 2017 pour les taux de réussite au brevet. Les données ne concernent que les établissements publics.

(20) CAF du Rhône. La part des foyers monoparentaux sous le seuil de bas revenus est rapportée à l'ensemble des ménages (source RP 2012). Au 31/12/2017, le seuil de bas revenus était de 1 052€ par UC.

(21) Insee, statistiques de l'Etat civil.

(22) Métropole de Lyon. extractions IODAS 2017

(23) Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

(24) Régime général de l'assurance maladie – ARS (2013), exploitation ORS RA.

(25) MEOS (Ministère des Sports).

(26) FiLoSoFi, 2015.

(27) Inserm CépiDC (2007-2011) - Insee (RP 2009), exploitation ORS RA.

(28) CNAM 2014, exploitation ORS RA.

(29) CLAP 2015

(30) Insee. CNAM 1^{er} janvier 2016

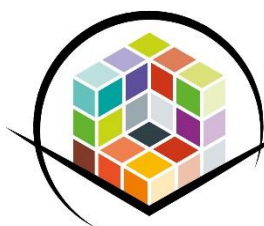
(31) Insee – Base permanente des équipements 2017 (BPE)

Rédaction : Patrick Brun, Frédéric Camus, Salah Jallali,
Murielle Robert, Caroline Testut

Maquette : Agence d'urbanisme pour le développement
de l'agglomération lyonnaise

Cartographie : Philippe Capel, Elisa Castel, Manon Pierrat,
Métropole de Lyon DINSI (production DEES)

Crédit photos : Métropole de Lyon



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10

www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : Caroline Testut Simeu 04 81 92 33 81 c.testut@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme